

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 663

Rubrik: Domaine Public : bis repetita

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tances radioactives le plus possible dans l'eau pour bénéficier des mécanismes de nettoyage efficaces dont celle-ci dispose.

Cette proposition ne manque pas d'intérêt.

Mais il faut bien voir qu'aujourd'hui on fait exactement le contraire, simplement parce qu'il est difficile de transporter des déchets radioactifs à pied d'œuvre autrement que dans des containers hermétiquement scellés et enrobés de masses de béton pour éviter qu'ils n'irradient ceux qui les manipulent. On largue donc des masses de radioactivité de manière concentrée au même endroit, juste le contraire de ce que voudrait M. Osterberg. Ecoutez ce dernier, vers la fin de son article: «Depuis longtemps déjà je m'étonne de la capacité de l'océan à prendre soin de lui-même; par contre la situation à terre m'inquiète, notamment en ce qui concerne les eaux souterraines.»

On devrait remplacer M. Rometsch par M. Osterberg à la tête de la Cedra et envoyer M. Rometsch aider Greenpeace.

P. L.

ÉTUDE

Failles dans le Jura et failles à la Cedra

Encore une étude qui ne va pas faire plaisir à la CEDRA (Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs): elle ne plaide pas la bonne qualité des roches sises sous le Jura argovien, but des recherches de la CEDRA pour un futur dépôt de déchets hautement radioactifs. Les lecteurs de DP se souviennent de notre compte rendu d'une récente publication de la Shell (DP 654), accompagné d'une coupe à travers les assises rocheuses de la région. On y voyait que les calcaires du Jura reposent sur un socle granitique coupé par de nombreuses cassures. Cette coupe était établie principalement à partir de données sismiques. Or voici qu'un autre spécialiste de la recherche pétrolière remet ça,¹ avec d'autres méthodes, pour

arriver à un résultat qui, pour être différent dans son essence, n'en est pas plus optimiste quant au problème de la qualité des roches.

D. Rigassi, géologue genevois, n'est pas la Shell, puisqu'il travaille seul. La nécessité l'a poussé à mettre au point des méthodes de recherche utilisables par un homme seul. Il a eu l'occasion d'appliquer ses méthodes dans plusieurs régions susceptibles de contenir du pétrole. D'un coût très modeste, elles sont pourtant efficaces et les prédictions qu'elles ont permis de formuler ont été plusieurs fois contrôlées par des forages. Il ne s'agit donc pas de considérations purement théoriques.

Leur principe est relativement simple, mais leur application réclame beaucoup de doigté. Les rivières, torrents, ravins, etc... sont installés sur des zones où les roches sont moins résistantes à l'érosion et, d'une manière générale, les grandes lignes de la topographie sont influencées par ces zones de moindre résistance. Or, dans de nombreux cas l'affaiblissement des roches résulte de la présence de cassures et de failles. Ces cassures sont-elles superficielles ou s'enfoncent-elles profondément dans l'épaisseur des assises rocheuses? Bonne question... Par une série d'artifices de calcul, Rigassi, à partir de la carte topographique, arrive à trier dans toutes ces failles et à reconnaître celles qui sont seulement superficielles et les autres. Il parvient même à formuler de bonnes hypothèses sur des cassures profondes qui n'atteignent pas la surface.

Mettez une nappe de toile à cheval sur deux tables; faites légèrement coulisser une des tables par rapport à l'autre: des plis apparaissent dans la nappe qui se fronce. Vous avez là un modèle ultra-simplifié où les tables représentent le socle et la nappe, la couverture calcaire du Jura; la séparation entre les deux tables est une faille qui se traduit en surface par des plis. Revenons à la nature: les plis du Jura impliquent la présence de failles dans le socle.

Ce Rigassi est d'ailleurs un insolent; il se permet de juger le programme de la CEDRA: «Très vite, avant même, semble-t-il, que la loi atomique entre en vigueur, la CEDRA avait décidé de concentrer son attention sur le socle cristallin du nord de la Suisse. Cela impliquait, bien sûr, que l'on acceptait les hypothèses du début du siècle quant à un socle sous-jurassien stable, et même stabilisé depuis longtemps.» Et, plus loin: «Les sites des douze forages projetés étaient choisis dès fin 1979; on n'avait aucune carte géologique moderne et détaillée de la région et pour ainsi dire, aucun document géophysique.»

Il faut vraiment lire de toute urgence «Le scandale Alusuisse»²: vous y trouverez la description précise et détaillée du comportement des milieux de l'industrie: ignorance ou monopolisation de la vérité, récupération ou achat des experts, mépris des opposants, noyautage des autorités.

Selon ce scénario, prochaine étape: on persiste à ignorer ces études et on fait passer Rigassi pour un rigolo. Les «experts» officiels vont pouvoir s'en donner à cœur joie.

M. B.

¹ «Morpho-tectonique du Jura argovien», par Danilo A. Rigassi; chez l'auteur, 4, Terreaux du Temple, 1201 Genève.

² «Le scandale Alusuisse — La guerre du fluor en Valais», par Urs P. Gräschke, Editions d'En Bas 1982.

DOMAINE PUBLIC

Bis repetita

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont déjà fait bon usage du bulletin vert encarté dans DP 660! Au risque de nous répéter, il nous faut être nets: la survie de «Domaine Public» est à ce prix. Et votre diligence abrège le suspense.